

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 08285 Numéro SIREN : 801 714 957 Nom ou dénomination : OPL CONSEILS
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/08/2019 sous le numéro de dépôt 92141

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 28-08-2019

N° DE DEPOT : 092141

N° GESTION : 2014B08285

N° SIREN : 801714957

DENOMINATION : OPL CONSEILS

ADRESSE : 13 rue de Turenne 75004 Paris

MILLESIME : 2018

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12		Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	3 503	2 236	1 267	1 482	215- 14,52-
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	250		250		250
	Créances rattachées à des participations	43 567		43 567		43 567
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	Total II	47 320	2 236	45 084	1 482	43 601 NS
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	14 400		14 400		14 400
	Autres créances	221 776		221 776	40 283	181 493 450,55
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
Comptes de Régularisation	Disponibilités	32 857		32 857	48 819	15 962- 32,70-
	Charges constatées d'avance (3)					
	Total III	269 033		269 033	89 102	179 931 201,94
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	316 353	2 236	314 117	90 585	223 532 246,77

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

43 567

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2018	31/12/2017	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 500) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 500	1 500		
	Réserves				
	Réserve légale	150	150		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	219 327	79 833	139 494	174.73
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	220 977	81 483	139 494	171.19
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	125	161	36	22.40
	Emprunts et dettes financières diverses	7 739	4 661	3 079	66.05
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 327	3 707	1 620	43.70
	Dettes fiscales et sociales	79 949		79 949	
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		573	573	100.00
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	93 140	9 102	84 038	923.33
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	314 117	90 585	223 532	246.77

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

93 140

9 102

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	263 763		263 763	119 865	143 898	120.05
Chiffre d'affaires NET	263 763		263 763	119 865	143 898	120.05
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			573	0	573	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			264 336	119 865	144 471	120.53
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			29 406	14 429	14 977	103.79
Impôts, taxes et versements assimilés			452	76	376	494.74
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			215	215		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			0	0	0	400.00
Total des Charges d'exploitation (II)			30 074	14 721	15 353	104.30
I - Résultat d'exploitation (I-II)			234 263	105 144	129 118	122.80
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			91 944		91 944	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			23 012	4 661	18 351	393.73

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)		5 831	5 831	100.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	851		851	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	851	5 831	4 980	85.41
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	6 308		6 308	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	6 308		6 308	
2. Résultat financier (V-VI)	5 457	5 831	11 288	193.57
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	297 738	106 315	191 423	180.05
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		300	300	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		300	300	100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		300	300	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		300	300	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	78 411	26 482	51 929	196.09
Total des produits (I+III+V+VII)	357 131	125 996	231 135	183.45
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	137 804	46 163	91 641	198.51
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	219 327	79 833	139 494	174.73

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 314 116.73 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 263 763.00 Euros et dégageant un bénéfice de 219 326.87 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 503		
TOTAL	3 503		
Autres participations			43 817
TOTAL			43 817
TOTAL GENERAL	3 503		43 817

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 503	3 503
TOTAL			3 503	3 503
Autres participations			43 817	43 817
TOTAL			43 817	43 817
TOTAL GENERAL			47 320	47 320

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 021	215		2 236
TOTAL	2 021	215		2 236
TOTAL GENERAL	2 021	215		2 236

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	215				
TOTAL	215				
TOTAL GENERAL	215				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	43 567	43 567	
Autres créances clients	14 400	14 400	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 355	1 355	
Groupe et associés	220 421	220 421	
TOTAL	279 743	279 743	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	125	125		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 327	5 327		
Impôts sur les bénéfices	53 599	53 599		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 400	2 400		
Autres impôts taxes et assimilés	23 950	23 950		
Groupe et associés	7 739	7 739		
TOTAL	93 140	93 140		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Capital	10.0000	150			150

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel informatique	Dégressif	3 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	125
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 340
Total	2 465

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	2 63 7 63
Total	2 63 7 63

OPL CONSEILS

Société par actions simplifiée au capital de 1 500 €

Siège social : 13, rue de Turenne 75004 PARIS

801 714 957 R.C.S.PARIS

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT PRESENTEE PAR LE PRESIDENT DANS SON RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018
--

Le Président propose d'approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils sont présentés et d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 219 327 €, en totalité à la distribution d'un dividende.

Le dividende brut unitaire s'élèverait à 1 462,18 € pour chaque action détenue.

Aux termes de l'article 200 A du Code général des impôts, ce dividende lorsqu'il est perçu par des personnes physiques fiscalement domiciliées en France, est imposé à l'impôt sur le revenu par application du prélèvement forfaitaire unique calculé au taux de 12,8%.

A ce titre, il est au préalable soumis obligatoirement – sauf exemption sous certaines conditions tenant au revenu fiscal de référence des bénéficiaires – à un prélèvement forfaitaire non libératoire, calculé au taux de 12,8%, imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré.

Toutefois, sur option expresse, globale et irrévocable du contribuable, le dividende peut être imposé au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce cas il est éligible à l'abattement de 40% bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, dans les conditions prévues à l'article 153-3, 1° à 4° du Code général des impôts.

Enfin, les prélèvements sociaux de 17,2% sur les revenus de parts et d'actions sont perçus lors de la mise en paiement des dividendes au profit d'associés personnes physiques.

Le dividende serait mis en paiement à compter du 1^{er} septembre 2019.

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017
PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE
LE 25 JUIN 2019**

DEUXIEME DECISION

L'associé unique constate que les comptes de l'exercice font apparaître **un bénéfice de 219 327 €**, et décide, conformément à la proposition de la présidence, de l'affecter en totalité à la distribution d'un dividende.

Le dividende brut unitaire s'élève à 1 462,18 € pour chaque action détenue.

Aux termes de l'article 200 A du Code général des impôts, ce dividende lorsqu'il est perçu par des personnes physiques fiscalement domiciliées en France, est imposé à l'impôt sur le revenu par application du prélèvement forfaitaire unique calculé au taux de 12,8%.

A ce titre, il est au préalable soumis obligatoirement – sauf exemption sous certaines conditions tenant au revenu fiscal de référence des bénéficiaires – à un prélèvement forfaitaire non libératoire, calculé au taux de 12,8%, imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré.

Toutefois, sur option expresse, globale et irrévocable du contribuable, le dividende peut être imposé au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce cas il est éligible à l'abattement de 40% bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, dans les conditions prévues à l'article 153-3, 1° à 4° du Code général des impôts.

Par ailleurs, l'associé unique prend acte de ce que les prélèvements sociaux de 17,2% sur les revenus de parts et d'actions sont perçus lors de la mise en paiement des dividendes au profit d'associés personnes physiques.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 1^{er} septembre 2019.

Pour extrait,
Le Président,

Olivier PARCHEMINEY